



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Bussy-Lettrée

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Etienne

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Etienne

Protection : classement

Arrêté : classement le 05/01/1949

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 5 janvier 1949

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.